



CONTRATS DE STATIONNEMENT SUR VOIRIE



Centre Administratif et Social – 7 place de la République

Service des prestations administratives à la population

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8 H 30 – 12 H 30 et 13 H 30 – 18 H 00

Jeudi : 13 H 30 – 18 H 00

Samedi : 08 H 30 – 12 H 00

01 49 45 67 89

STATIONNEMENT SUR VOIRIE

Il s'agit des contrats délivrés aux **RESIDENTS*** et **COMMERCANTS*** pour obtenir un abonnement à durée limitée et renouvelable sur les voiries de la commune.

*Les résidents sont les personnes pouvant apporter la preuve de leur résidence principale sur le territoire de la Ville.

*Les commerçants concernés par cette disposition sont les petits commerces et artisans.

Pour les uns comme pour les autres, **un seul contrat** individuel et nominatif pourra être délivré.

Il sera demandé aux usagers de présenter un titre d'identité puis de fournir l'original et la copie des pièces justificatives demandées pour chaque cas.

LES STATUTS JUSTIFIANT
L'OBTENTION D'UN MACARON
"RESIDENT" ou "COMMERCANT"
STATIONNEMENT SUR VOIRIE

Seuls les véhicules
immatriculés en France
peuvent donner droit à
l'obtention d'un macaron -
le contrat est délivré au
bénéficiaire et à lui seul

VOTRE RESIDENCE PRINCIPALE EST A SAINT OUEN ET SUR VOTRE CARTE GRISE FIGURE VOTRE ADRESSE AUDONIENNE	CARTE GRISE DU VEHICULE AU NOM DU DEMANDEUR
	JUSTIFICATIF DE DOMICILE AUDONIEN DU DEMANDEUR de moins de 3 mois

VOTRE RESIDENCE PRINCIPALE EST A SAINT OUEN ET VOUS AVEZ UNE VOITURE DE SOCIETE	CARTE GRISE DU VEHICULE DE SOCIETE
	ATTESTATION DE L'ENTREPRISE GARANTISSANT L'USAGE D'UNE VOITURE DE SOCIETE PAR LE DEMANDEUR
	JUSTIFICATIF DE DOMICILE AUDONIEN DU DEMANDEUR de moins de 3 mois

VOTRE RESIDENCE PRINCIPALE EST A SAINT OUEN ET VOTRE VEHICULE EST IMMATRICULE EN DEHORS DU TERRITOIRE DE SAINT OUEN (en France)	CARTE GRISE DU VEHICULE - NB : CECI S'APPLIQUE A TOUS LES DEPARTEMENTS DANS LESQUELS LES VEHICULES SONT IMMATRICULES, SANS AUCUNE RESTRICTION
	JUSTIFICATIF DE DOMICILE AUDONIEN de moins de 3 mois
	TAXE D'HABITATION AUDONIENNE DE L'ANNEE EN COURS - si lors d'un précédent contrat cette pièce n'avait pas été exigée, il sera impératif de la fournir pour le renouvellement

VOUS ETES ETUDIANT - VOUS DEMEUREZ A SAINT OUEN POUR VOS ETUDES - LA CARTE GRISE DE VOTRE VEHICULE EST AU NOM DE VOS PARENTS	CARTE D'ETUDIANT DU DEMANDEUR en cours de validité
	CARTE GRISE DU VEHICULE AU NOM DES PARENTS
	JUSTIFICATIF DE DOMICILE AUDONIEN DU DEMANDEUR de moins de 3 mois
	UN COURRIER DES PARENTS ATTESTANT DE LA PROPRIETE DU VEHICULE ET DU PRÊT FAIT A LEUR ENFANT DANS LE CADRE DE SES ETUDES

VOUS ETES JEUNE CONDUCTEUR (- de 3 ans) - VOTRE RESIDENCE PRINCIPALE EST A SAINT OUEN - LA CARTE GRISE DE VOTRE VEHICULE EST AU NOM DE VOS PARENTS	PERMIS DE CONDUIRE DE MOINS DE 3 ANS
	CARTE GRISE DU VEHICULE AU NOM DES PARENTS
	JUSTIFICATIF DE DOMICILE AUDONIEN DU DEMANDEUR de moins de 3 mois
	UN COURRIER DES PARENTS ATTESTANT DE LA PROPRIETE DU VEHICULE ET DU PRÊT FAIT A LEUR ENFANT

VOUS ETES COMMERCANT	CARTE GRISE DU VEHICULE - NB : IL PEUT S'AGIR D'UN VEHICULE DE SOCIETE ou D'UN VEHICULE PERSONNEL
	EXTRAIT KBIS ou REPERTOIRE DES METIERS ou N° SIREN
	JUSTIFICATIF DE DOMICILE (professionnel) DE MOINS DE 3 MOIS ou COPIE DU BAIL COMMERCIAL